INKANTER SANT-TEGONEG LOGEGINER

Samedi 15 septembre 2018

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Numéro 71

BIBLIOTHÈQUE

Exposition photo « Anachronisme »

Anachronisme n.m : Erreur qui consiste à ne pas remettre un évènement à sa date ou dans son époque : confusion entre des époques différentes » (Larousse).

Du 1er septembre au 27 octobre, les Danserien Lann Tivizio se mettent en scène sous l'œil du Landi Photo Club. En costume dans leur environnement quotidien, ou en jean-basket dans notre environnement d'hier : tel est le principe de cette exposition ! Une première partie sera installée du 1er au 18 septembre, la deuxième du 24 septembre au 27 octobre.
Une exposition légère, décalée et ludique.

« Histoires d'humour »

Pour égayer votre rentrée, notre sélection d'ouvrages de septembre et octobre donne carte blanche à l'humour sous toutes ses formes.

Horaires de la bibliothèque : lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.
bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.
www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

JOURNEES DU PATRIMOINE

- **Samedi 15 septembre, 10 h 30 :** Visite guidée de l'enclos paroissial par René Kergoat de l'association « Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant ». Rendez-vous place de l'Église en Saint-Thégonnec. Gratuit.
- **Samedi 15 septembre, 14 h** : Visite guidée des vestiges du château de Penhoat organisée par l'association « Mémoire de Penhoat ». Rendez-vous au lieu-dit Penhoat en Saint-Thégonnec. Gratuit.
- **Samedi 15 septembre, 16 h :** Visite guidée du kanndi du Fers et du sentier du lin par Françoise et René Kergoat de l'association « Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant ». Rendez-vous au kanndi du Fers en Saint-Thégonnec. Gratuit.
- **Dimanche 16 septembre, 14 h :** Balade et ateliers artistiques autour de l'enclos paroissial. Avec l'association « Au fil du Queffleuth et de la Penzé » pour toute la famille… Un autre regard sur ce bel ensemble architectural. Rendez-vous place de l'Église en Saint-Thégonnec. Gratuit.
  Réservation : 02 98 78 45 69.

REPAS DU CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, habitant la commune, aura lieu le **dimanche 7 octobre** à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec, à partir de 12h. Un transport sera possible depuis le bourg de Loc-Eguiner.
Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le **lundi 1er octobre** auprès d'une des deux mairies de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Suite à la réflexion sur la sécurisation des piétons aux abords des écoles et de la maison de retraite, plusieurs réunions avec les riverains ont eu lieu avec l'assistance du cabinet ING Concept de Landivisiau.
Les solutions d'aménagement des voiries concernées ont été retenues en concertation avec toutes les parties prenantes. Les travaux de voirie seront réalisés par tranche ; la signalisation a été mise en place.

Les modifications sont les suivantes :

· Rue de la Gare :
Zone 30 km/h à double sens, rétrécissement de la chaussée avec écluses ; priorité descendante.

· Rue des Genêts :
Zone 30 km/h à double sens avec un rétrécissement et plateau surélevé au niveau du carrefour rue des genêts / résidence des genêts.

· Rue Lividic :
Sens unique montant avec une zone à 20 km/h devant la maison de retraite.

· Venelle des Jardins :
Impasse avec accès rue de la Gare ; fermée côté rue des Genêts.

Enfin, l'accès au nouveau bâtiment de l'école se fera par Penn ar Park (entrée depuis la rue de Paris) avec un dépose-minute. La voie qui longe le bâtiment est en sens unique (schéma de circulation : https://frama.link/circulationecole).

PAIEMENT EN LIGNE

Dorénavant, vous avez la possibilité de payer en ligne vos factures du restaurant scolaire avec votre carte bancaire. Pour ce faire, munissez-vous de votre facture sur laquelle vous trouverez les informations demandées et rendez-vous sur : http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/paiement-en-ligne/

RANDONNEE

L'Association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant propose le **dimanche 23 septembre**, une randonnée pédestre, ouverte à tous. Deux circuits au choix (6 ou 11 Km). Départ à 14 h précises de Park an Iliz. Covoiturage jusqu'au parking Decathlon Saint-Martin-des-Champs.

LOTO/BINGO

Le comité local de la FNACA de Saint-Thégonnec organise son loto/bingo annuel le **dimanche 23 septembre** à 14 heures à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec, animé par Malou. A gagner 2 bons d'achat de 200 €, 3 bons d'achat de 150 €, 2 bons d'achat de 100 €, 1 vélo, 1 imprimante, 1 tablette tactile, des paniers garnis et de nombreux autres lots.

AIDE AUX DEVOIRS

L'association Aide aux Devoirs recherche des bénévoles pour l'année scolaire 2018-2019. Contacter Mme Thoribé au 07 82 82 43 75.

SUPPORTERS DE L'ÉTOILE SPORTIVE

Afin de supporter l'équipe fanion pour son déplacement à Scaër (R2), le **dimanche 16 septembre**, pour le compte du 3ème tour de la coupe de France, le club a affrété un car de 60 places avec départ de Parc an Iliz à 13 h et retour à 19 h. Le prix du car a été fixé à 10 € et l'entrée au stade à 5 €. Réservations auprès de Christophe Mingam au 06 08 80 91 36.

FETE DES 60 ANS

La fête des retrouvailles pour les 60 ans est prévue le **samedi 10 novembre** à 15h. Rendez-vous chez Gene, au Bar des Sports, pour aller au bowling, puis à 20h repas à Penzé. Toutes les personnes nées en 1958 à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner ou y résidant qui n'auraient pas reçu d'invitation sont invitées à contacter Eliane Jacq au 02 98 79 44 32 ou Alain Ménez au 02 98 79 68 14.

VOL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La mairie a été avertie, par des agriculteurs, de la disparition dans leurs champs de petits matériels (poste de clôture, bac à eau) et de fourrages (balles rondes de foin et balles rondes d'ensilage d'herbe).
Les vols se sont déroulés la nuit ou très tôt le matin.
La mairie demande à ses administrés de faire preuve de vigilance et pour ceux qui seraient témoins de transport de fourrage (botte par botte) dans ces créneaux horaires, de lui en faire part afin de faire cesser ces actes de délinquance.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.
Prochaine permanence, le jeudi 4 octobre.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.
Contact : 02 98 15 15 50.
Prochaine permanence, le mardi 18 septembre.

DECLARATION DES RUCHES

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018 pour la campagne écoulée. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

SERVICES PUBLICS EN LIGNE

La Cyberbase de Morlaix Communauté vous propose un atelier d'accompagnement aux services publics en ligne le jeudi 27 septembre, le mardi 23 octobre, le jeudi 15 novembre et le jeudi 13 décembre de 14h à 17h. Ouvert à tous et gratuit.
Pré-requis : savoir utiliser internet, avoir une adresse mail.
Inscription : Cyberbase Morlaix Communauté : 02 98 15 15 95 ou cyberbase@agglo.morlaix.fr.

TI GLAS / TIA R RE YAOUANK

Dans le cadre du retour à la semaine des 4 jours, le centre EPAL Ti Glas sera désormais ouvert le mercredi toute la journée. Les enfants seront accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 19h. Il est possible d'inscrire les enfants à la journée avec repas, à la journée sans repas, à la demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas. **Pour tous renseignements, contacter Laëtitia Jacq au 02 98 79 68 65 ou par mail :** laetitia.jacq@epal.asso.fr.
Le mercredi matin, Tristan proposera le « Kids Club ». Il mettra en place des activités sportives de 10h30 à 12h le premier mercredi de chaque mois pour les 3-5 ans et de 10h à 12h les autres mercredis pour les 6-10 ans. Tarif: 1€ / activité. **Pour tous renseignements, contacter Tristan au 02 98 79 68 65 ou par mail :** tristan.breton@epal.asso.fr.
Le mercredi après-midi, Tristan propose une ouverture de l'espace jeune Ti Ar Re Yaouank pour les jeunes à partir de 10 ans. Adhésion obligatoire : 7€. **Pour tous renseignements, contacter Tristan au 02 98 79 68 65 ou par mail :** tristan.breton@epal.asso.fr.
Pour les activités culturelles, des cours de comédie musicale encadrés par Marion Nocéra le samedi matin de 10h à 12 h (à partir de 8 ans 200€ / 30 séances), des cours d'éveil musical animés par Michel Talandier (à partir de 3 ans, 200€ / année) et de l'éveil au piano (à partir de 3 ans, tarifs selon formule choisie : cours en solo, en duo ou en trio) sous la houlette de Sylvie Flatrès. Ils viendront étoffer la proposition déjà existante : cours individuel de piano et de guitare et l'orchestre des Poêles à Gratter. **Pour tous renseignements, contacter Caroline Nédellec au 02 98 79 68 65 ou** caroline.nedellec@epal.asso.fr.

LES TEMPS D'EVEIL

Proposés par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix, ils continuent en 2018.
Ces temps d'animations, proposés au centre multi-accueil Ti Ar Bleizig, sont ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent…
Voici les dates pour ce trimestre : mardi 18 septembre, mardi 2 octobre, mardi 9 octobre, mardi 6 novembre, mardi 27 novembre, mardi 4 décembre et mardi 18 décembre.
Les inscriptions pour le trimestre se font par téléphone en contactant le RPAM au 02 98 88 17 34 .
Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur le site Internet : www.rpam-morlaix.com.

BREIZH BOCAGE

Vous souhaitez réaliser des aménagements bocagers sur le bassin-versant de la Penzé ?
Dans le cadre du programme Breizh Bocage 2, le Syndicat Mixte du Haut-Léon propose aux exploitants agricoles et aux propriétaires fonciers d'entreprendre des aménagements bocagers sur l'ensemble du bassin versant de la Penzé. Les travaux financés par ce programme comprennent la création de talus nus ainsi que la plantation de haies.
Le programme Breizh Bocage 2 permet d'obtenir des aides pour la réalisation de ces aménagements en bordure de parcelle agricole ; seul un reste à charge équivalent à la TVA est à la charge du bénéficiaire.
Si vous êtes intéressés, contactez les techniciens bocage M. CHEVEAU Johan et M. HILIOU Jocelyn au 02 98 79 64 89 ou par mail aux adresses suivantes :
smhl29.eaucollect@orange.fr ou smhl.hiliou@orange.fr
Si vous souhaitez réaliser des travaux bocagers, contactez-les **avant le 5 octobre**. https://frama.link/BreizhBocage2.